

## ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en  
ESPAGNE & en PORTUGAL,  
depuis deux mois.

ESPAGNE. I. On expédia le 23. Mars des ordres du Bureau de la Guerre, au Marquis de la Mina, Gouverneur & Capitaine-Général de la Principauté de *Catalogne*, par lesquels il est enjoint de former dans cette Principauté autant de Régimens de Milices qu'il y en a dans le Royaume de *Castille*, & de leur faire observer la même discipline militaire, ordonnant aussi que les Officiers de ces Corps jouiront des mêmes honneurs & prérogatives que ceux des autres Régimens. Le Roi, en chargeant le Marquis de la Mina d'exécuter ses intentions à cet égard, a voulu, par cette nouvelle création, donner une preuve de son affection pour ses sujets de *Catalogne*, & se procurer le moyen d'y placer avantageusement la Noblesse, en lui fournissant des occasions de s'avancer & de monter aux premiers grades du service militaire. On est déjà occupé à mettre toutes choses en règle pour la formation de ces nouveaux Corps. Suivant d'autres ordres de la Cour, tous les Officiers des troupes Espagnoles cantonnées dans la *Catalogne* & le Royaume de *Valence*, doivent se rendre à leurs Régimens, & il a été enjoint aux Colonels ou Chefs de ces Corps de les tenir en état de marcher au premier commandement, ce qui est déjà exécuté; de sorte qu'avec l'envoi de nouveaux Corps, la

*Cata-*